

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative au bilan des rues scolaires.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Entre 2019 et 2021 plusieurs rues scolaires ont été mises en place avec plus ou moins de succès,

Je citerai la place Séverine, les rues Georges Moreau, Démosthène, Bronze, les avenues Camille Vaneukem et Adolphe Willemyns ainsi qu'une grande partie du quartier du Vogelenzang.

Beaucoup d'aménagements ont été testés, je cite entre autres des barrières nadar, des systèmes de badge et peut-être d'autres équipements que je n'ai plus en mémoire. On a fait appel à des « Gardiens de la Paix », du personnel scolaire et enfin des étudiants.

Après deux ou trois ans de fonctionnement il est l'heure de dresser le bilan, me semble-t-il.

Mes questions sont les suivantes :

Quelles rues scolaires fonctionnent encore ?

Quel budget total a-t-il été consacré à ces rues ?

Avez-vous encore des projets en la matière ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van de volgende antwoord:

Oui, certaines rues scolaires ne fonctionnent pas, comme les rues Georges Moreau, Auguste Bourgeois, du Vogelenzang et place Séverine.

Au niveau budget, il s'agit d'un projet subsidié par la Région pour lequel le Collège a reçu des fonds pour les barrières et pour le personnel.

Nous avons encore des projets en la matière. A la demande de l'association des parents de l'école « Scherdemael », nous envisageons de remettre la rue scolaire Camille Vaneukem en fonction. Ceci fera suite à des changements de sens de circulation et à des aménagements qui seront discutés avec des riverains et la direction de l'école dans les courants du mois de novembre.

Comme je vous l'ai déjà dit, la rue du Vogelenzang est également transformée en rue scolaire à la demande de l'école « Steiner », cela pendant la durée des travaux de l'école, rue gérée à 100% par l'école. Cela signifie que la Commune a uniquement donné une formation et mis des barrières Nadar à sa disposition.